

Budget réalisé 2021

	Année réalisée	Année prévisionnelle	%
I. ENCAISSEMENTS	53 054	74 401	71 %
70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2 400	11 948	
Prestation de services	2 364	4 278	
Vente de marchandises	36	7 670	
Produits des activités annexes	0	0	
73 - Dotations et produits de tarifications	0	0	
74 - Subventions d'exploitations	40 489	61 343	
Etat			
ADEME	3 079	11 755	
FDVA	4 000	4 000	
Aide aux contrats PEC	1 812	1 865	
Conseil Régional		0	
AMPLI	20 000	20 000	
Conseil Départemental		0	
Budget participatif	6 000	12 000	
Communes, com com ou agglo		0	
Ville de Bergerac - Un projet pour mon quartier - 1PPMQ	0	7 200	
CAB		0	
Aides privées		0	
Crowdfunding	5 598	4 523	
Autres produits de gestion courante	10 165	1 110	
Cotisations	886	1 110	
Dons	679	0	
Emprunt	8 600	0	
II. DECAISSEMENT	36 699	64 830	57 %
60 - Achats	1 349	2 914	46 %
Investissements	13 018	33 642	39 %
Association	1 115	800	
Biodéchets	761	9 127	
Verre	11 141	10 915	
Etudes	0	12 800	
61 - Services extérieurs	2 294	2 111	109 %
62 - Autres services extérieurs	7 083	13 461	53 %
63 - Impôts et taxes	0	0	
64 - Charges de personnel	11 955	12 702	94 %
65 - Autres charges de gestion courante	0	0	
66 - Charges financières	1 000	0	
III. SOLDE	16 355	9 572	

En 2021, les recettes ont été de 53 054€, constituées principalement de subventions publiques et du financement participatif (au total 40 480€). Les cotisations et les ventes de produits/services ont permis 3 965€ de recettes. Un prêt relais sur subvention à hauteur de 8600 a été octroyé en fin d'année pour être en mesure d'avancer les dépenses prises en charge par la subvention ADEME.

Le total des dépenses s'élève à 36 699€. Les postes principaux de dépenses sont les investissements du verre (11 141€), les charges de personnel avec l'embauche au mois de juin de Pierre Manchot (Coordinateur) ainsi que les services extérieurs intégrant notamment la prestation des Enfants du Pays de Beleyme pour la mise à disposition d'Isabelle pour la collecte, les frais de communication et de déplacements.

La valorisation des contributions en nature n'est pas intégrée à ce bilan financier. Elles s'élèvent à :

- 1200 € de l'Agglomération de Bergerac pour la mise à disposition du local technique pendant 6 mois ;
- 11 480€ pour 171 jours de temps bénévole (collecte, journées collectives, coordination biodéchets, aide de bureau).

Un bilan comptable est en cours de réalisation et complétera ce bilan budgétaire 2021.